

Agen, vendredi 1^{er} décembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Installation du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie

Une nouvelle instance de démocratie locale au service des
personnes âgées et des personnes handicapées

Pierre Camani, président du Conseil départemental, et Sophie Borderie, vice-présidente en charge du Développement social, ont installé ce jour le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) à Agen.

Organe créé par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, le CDCA se substitue aux anciens Comité départemental des retraités et des personnes âgées (CODERPA) et Conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH). Cette loi a d'ailleurs permis de réels progrès en termes de revalorisation des plans d'aide, de soutien aux professionnels et d'améliorations pour le secteur de l'aide à domicile. La volonté clairement marquée de sortir de la logique du cloisonnement entre les politiques à destination des personnes âgées et celles pour les personnes handicapées, au profit de la notion globale d'autonomie, est une avancée majeure. Ce tournant permettra ainsi de mieux appréhender l'accompagnement de ces publics.

Instance de dialogues, d'échanges, d'avis et de propositions, le CDCA remplit un rôle consultatif et assure la participation des personnes âgées et/ou handicapées à l'élaboration des politiques de l'autonomie en Lot-et-Garonne. Le CDCA renforce ainsi la démocratie participative au niveau local et facilite la co-construction des politiques publiques territoriales en concertation avec les usagers et leurs proches, les représentants institutionnels locaux et les professionnels du secteur de l'âge et du handicap. Ses champs d'intervention sont divers et variés : prévention de la perte d'autonomie, accompagnement médico-social, accès aux soins, aides humaines et techniques, accessibilité, logement, transport, scolarisation, intégration sociale et professionnelle....

Présidé par **Pierre Camani** (président de droit), le CDCA est composé de deux formations spécialisées :

- la formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes âgées
Vice-présidente : **Marie-Françoise Pottier**, représentant Génération Mouvements
- la formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes handicapées
Vice-président : **Gilles Ricordel**, représentant l'Association des paralysés de France.

Contacts presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication
Tél. : 06 73 69 23 54 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr
Véronique Délerly, Attachée de presse
Tél. : 06 43 72 60 52 / veronique.delery@lotetgaronne.fr